

Décret

Générale

modern

Décret n° 88-088/MI rendant exécutoire la délibération n° 3/88 du 11 juillet 1988 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation de la première décision modificative du Budget prévisionnel de l'Office pour 1988.

n° 88-088/MI

Ministère	Date de publication
Ministère de l'intérieur, des postes et télécommunications	13 novembre 1988
Numéro JO	Date du numéro
n° 22 du 30/11/1988	30 novembre 1988

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU les lois constitutionnelles n°1 et 2 du 27 juin 1977

VU l'ordonnance n°LR/77 en date du 30 juin 1977

VU le décret n°87-098/PRE/87 du 23 novembre 1987 portant nomination des Membres du Gouvernement

VU l'arrêté n°957/SG/CG du 18 décembre 1968 fixant les règles de gestion financière et comptable de l'Office des Postes et Télécommunications

VU la délibération n°3/88 du 11 juillet 1988 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation de la première décision modificative du budget prévisionnel de l'Office pour 1988

SUR proposition du Ministre de l'Intérieur et des Postes et Télécommunications par intérim, Président du Conseil d'Administration de l'Office des Postes et Télécommunications.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Est rendue exécutoire la Délibération n°3/88 du 11 juillet 1988 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation de la première décision modificative du Budget prévisionnel de l'Office des Postes et Télécommunications pour l'exercice 1988 et arrêtant ce Budget en Recettes et en Dépenses aux montants bruts ci-après : FONCTIONNEMENT : DEUX MILLIARDS CINQ CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLIONS SEPT CENT QUATRE MILLE FRANCS DJIBOUTI (2.595.704.000 FD). OPERATIONS EN CAPITAL : UN MILLIARD CENT QUARANTE CINQ MILLION CENT SOIXANTE MILLE FRANCS DJIBOUTI (1.145.160.000 FD).

Article 2

Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

*Par le président de la République
Chef du gouvernement*

HASSAN GOULED APTIDON